

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)
tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Page: 1**Date de compilation:** 16.02.2011**Révision:** 06.08.2019**N° révision:** 5.1**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit: PREMIUM NO.2 ECO

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Nettoyant polyvalent à usage professionnel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: KLEEN PURGATIS GmbH

Dieselstraße 10

D - 32120 Hiddenhausen

Deutschland

Tél: +49 (0)5223 - 9970-40

Fax: +49 (0)5223 - 9970-195

Email: info@kleen-purgatis.de

Distributeur Suisse :

HYPROS SA

Pont-du-Centenaire 144

1228 PLAN-LES-OUATES

Tél. 022 338 35 00

Fax. 022 338 35 01

hypros@hypros.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): N° d'appel d'urgence Tox Info Suisse : 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification (CLP): Ce produit n'est pas classé selon le règlement CLP.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage: Ce produit ne comporte aucun élément d'étiquetage.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Ingrédients dangereux:

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PREMIUM NO.2 ECO

Page: 2

ÉTHOXYLATE D'ALCOOL GRAS - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119487984-16-0000

EINECS	CAS	SCL	Classification (CLP)	Pour cent
-	68439-50-9	-	Acute Tox. 4: H302; Eye Dam. 1: H318; Aquatic Chronic 3: H412	1-<3%

ACIDE CITRIQUE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119457026-42-0000

201-069-1	77-92-9	-	Eye Irrit. 2: H319	5-<10%
-----------	---------	---	--------------------	--------

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes.

Ingestion: Rinse mouth immediately and drink plenty of water. Ne pas provoquer le vomissement.
Consulter un médecin si les problèmes persistent.

Inhalation: Fournir de l'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque de douleur et de rougeur.

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.

Inhalation: Non applicable.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets différés suite à une exposition à long terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: Non applicable.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Pas nécessaire. Empêcher l'eau d'extinction dans les eaux de surface ou souterraines.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: pas nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Diluer avec de l'eau.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PREMIUM NO.2 ECO

Page: 3

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorb with liquid-binding material (e.g. sand, diatomaceous earth, acid- or universal binding agents). Ventilate affected area. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité pour la méthode de mise au rebut appropriée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Aucune mesure particulière sont nécessaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Tenez à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux. Storage class: 12 (Non-combustible liquids)

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: GISCODE: GS10

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

*DNEL/PNEC

Ingrédients dangereux:

ACIDE CITRIQUE

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	nicht verfügbar	-	-	-
PNEC	Eau douce	0,44 mg/l	-	-
PNEC	Eau de mer	0,044 mg/l	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Non applicable.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains: Non applicable.

Protection des yeux: Non applicable.

Protection de la peau: Non applicable.

Environnementaux: Aucune exigence spécifique.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PREMIUM NO.2 ECO

Page: 4

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Rouge

Odeur: Parfumé

Comburant: Non comburant (selon les critères CEE)

Solubilité dans l'eau: Miscible

Viscosité: Non visqueux

Point/Domaine d'ébul. °C: Donnée non disponible.

Point/Domaine de fusion °C: Non applicable.

Limites d'inflam. %: infér: Non applicable.

supér: Non applicable.

Pt d'éclair °C: Non applicable.

Coeff. de part. n-octanol/eau: Donnée non disponible.

Auto-inflammabilité °C: Non applicable.

Pression de vapeur: Non applicable.

Densité relative: 1,031 g/ml

pH: 3

VOC g/l: <3%

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Aucun produit de décomposition dangereux si stocké et manipulé comme prescrit.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Cleaners, containing chlorine.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: No hazardous decomposition products known.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PREMIUM NO.2 ECO

Page: 5

Ingrédients dangereux:

ÉTHOXYLATE D'ALCOOL GRAS

ORL	RAT	LD50	>300 - <2000	mg/kg
-----	-----	------	--------------	-------

ACIDE CITRIQUE

ORL	RAT	LD50	5790	mg/kg
-----	-----	------	------	-------

Toxicité: Donnée non disponible.

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque de douleur et de rougeur.

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.

Inhalation: Non applicable.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets différés suite à une exposition à long terme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

ÉTHOXYLATE D'ALCOOL GRAS

FISCH	LC50	>1-<=10	mg/l
-------	------	---------	------

ACIDE CITRIQUE

Daphnia magna	72H EC50	~120	mg/l
Leuciscus idus	96H LC50	440-706	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité, conformément au règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Le produit n'a pas été testé. Les données concernant les composants comportent le risque toxicologique le plus élevé.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PREMIUM NO.2 ECO

Page: 6

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Élimination conformément aux prescriptions légales.

Code CED: 20 01 30

Élimination des emballages: Réutilisation possible après décontamination.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

***Règlements spécifiques:** Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004:
<5% agents de surface non ioniques, agents de surface amphotères, contient parfums.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Références des données: fiches techniques de sécurité de nos fournisseurs en matière première.

Département publiant la fiche de données de sécurité: département du développement des produits; Contact: Mme. Klumpe, M.Reimer.

Classification des mélanges et de la méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Méthode de calcul

Phrases de rubrique 2 et 3: H302: Nocif en cas d'ingestion.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations ci-dessus est considéré comme correct. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.